



# PLANET-ROC

*The Art of Climbing!*

Client : MAIRIE DE BRUZ

PROCES VERBAL DE VISITE ANNUELLE DE CONTROLE ET DE MAINTENANCE  
PREVENTIVE DU : 10/07/2018

Equipement : MUR D'ESCALADE SALLE CHANTAL MAUDUIT

Référentiel normatif et réglementaire général :

- NF EN 12572-1 mai 2007 : Structures Artificielles d'Escalade
- NF S 52 400 avril 2005 : Points de fixation
- Guide pour le contrôle et la maintenance des Structures Artificielles d'Escalade Octobre 2007 FIFAS-FFME
- Norme NF P 90-311 octobre 2009 : Matériels de réception pour pans d'escalade
- Norme NF P 90-312 mai 2007 : Matériels de réception pour structures artificielles d'escalade
- Norme NF S 72-701 avril 2008 : Modalités de suivi et de contrôle des EPI
- Décret n°2004-249 du 19/03/2004
- Article R-233-151 du code du travail

Opérateur PLANET-ROC : Broyer P.

Personne représentant le client : M.GUEZAY

Les opérations de visite annuelle de maintenance sont conduites sur des équipements réputés conformes aux normes en vigueur et régulièrement entretenus.

L'organisation des interventions de maintenance fonctionnelle et de routine sont à la charge du gestionnaire de l'équipement et ne relèvent pas de notre responsabilité.



## DEFINITIONS :

### Contrôle :

Vérification du bon état de conservation de la SAE au regard de données préétablies, suivie d'un jugement. Le contrôle peut :

- Comporter une activité d'information
- Inclure une décision (validation, fermeture, ajournement)
- Déboucher sur des propositions d'actions de maintenance correctives.

### Maintenance :

Ensemble des opérations d'**entretien et de réparation** permettant de conserver aux équipements et à leurs composants un état d'utilisation normale. Il existe deux types de maintenance : la maintenance préventive et la maintenance corrective.

### Maintenance préventive :

Ensemble des opérations d'**entretien** effectuées selon des critères prédéterminés (notice d'entretien du fabricant). La maintenance préventive n'est pas déclenchée par les résultats des contrôles, elle n'est pas la conséquence de la détection d'une défaillance.

### Maintenance corrective :

Ensemble des opérations de **réparation** effectuées suite à un contrôle mettant en avant une défaillance selon les critères prédéterminés dans l'objectif de remettre les équipements et leurs composants dans un état d'utilisation normale. La maintenance corrective est toujours effectuée suite à un contrôle et résulte d'une défaillance ou d'un constat d'usure.

N.B. Notre prestation ne prévoit pas d'opération de maintenance corrective.

## OPERATIONS REALISEES

### FIXATION DE LA SAE SUR LES SUPPORTS PORTEURS

Point contrôlé	S	NS	NA	Maintenance effectuée / Observations	U	NU
Fixations de la SAE sur le support (mur) porteur	X				X	
Etat du support (mur) au niveau des liaisons	X				X	

S : Satisfaisant    NS : Non satisfaisant    NA : Non applicable    U : Utilisable    NU : Non utilisable

### OSSATURES

Point contrôlé	S	NS	NA	Maintenance effectuée / Observations	U	NU
Etat général	X				X	
Fixations	X				X	
Liaisons mécaniques et fixations par boulonnage	X				X	

S : Satisfaisant    NS : Non satisfaisant    NA : Non applicable    U : Utilisable    NU : Non utilisable



### SURFACES GRIMPABLES

Point contrôlé	S	NS	NA	Maintenance effectuée / Observations	U	NU
Fixation des panneaux	X				X	
Etat général des panneaux (ou surface grimpable)	X			Traces d'usure toit couloir 3 	X	
Inserts de fixation des prises	X				X	
Prises et éléments amovibles	X				X	

S : Satisfaisant    NS : Non satisfaisant    NA : Non applicable    U : Utilisable    NU : Non utilisable

### ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

Point contrôlé	S	NS	NA	Maintenance effectuée / Observations	U	NU
Absence d'obstacle dans l'espace libre et l'espace de chute	X				X	

S : Satisfaisant    NS : Non satisfaisant    NA : Non applicable    U : Utilisable    NU : Non utilisable

### MATERIEL DE RECEPTION

Point contrôlé	S	NS	NA	Maintenance effectuée / Observations	U	NU
Conformité du matériau	X				X	
Dimensionnement	X				X	
Liaison entre les modules / continuité de la surface	X				X	
Homogénéité de la surface	X				X	
Etat des housses	X				X	

S : Satisfaisant    NS : Non satisfaisant    NA : Non applicable    U : Utilisable    NU : Non utilisable



OBSERVATIONS

CONCLUSIONS

L'équipement est recevable et peut être ouvert au public.

Opérations à effectuer ne nécessitant pas la fermeture de l'équipement	A faire dans un délai de :
Réparer l'angle du couloir 3 	1 an
Rallonger la dégaine n°7 couloir 3 afin d'éviter des frottements des cordes	1 mois

Fait à Saint Romans, 10/07/2018

Planet-roc

**PLANET ROC**  
ESPACE ROYAN 92 ROUTE DU STADE  
38160 SAINT ROMANS  
TEL : 04 76 64 92 77  
Siret 801730425 00015



### ELEMENTS D'ASSURAGE : Points d'Assurance Individuels (PAI)

Point contrôlé	S	NS	NA	Maintenance effectuée / Observations	U	NU
Espacement des PAI	X				X	
Etat des fixations des PAI	X				X	
Etat du support au niveau des fixations de PAI	X			Remplacement d'un boulon	X	
Etat des broches, plaquettes ou systèmes similaires	X				X	
Point de passage de la corde	X				X	
Dégaines	X			Pas de dégaines dans les couloirs 15;16;17;18;19	X	

S : Satisfaisant    NS : Non satisfaisant    NA : Non applicable    U : Utilisable    NU : Non utilisable

### MECANISMES / PARTIES MOBILES

Point contrôlé	S	NS	NA	Maintenance effectuée / Observations	U	NU
Etat du mécanisme manuel			X			
Etat du mécanisme hydraulique			X			
Niveau d'huile			X			
Essai de fonctionnement (position extrêmes et intermédiaire)			X			
Fin de course des parties mobiles			X			
Arrêt d'urgence			X			
Graissage des parties mobiles			X			

S : Satisfaisant    NS : Non satisfaisant    NA : Non applicable    U : Utilisable    NU : Non utilisable



### ELEMENTS D'ASSURAGE : Systèmes d'Assurance en Moulinette Collectifs (SAMC)

Point contrôlé	S	NS	NA	Maintenance effectuée / Observations	U	NU
Etat général			X			
Etat des fixations			X			
Etat du support au niveau des fixations			X			
Point de passage de la corde			X			
Etat des 4 chariots de roulement (rail)			X			
Présence de 2 butées en fin de rail			X			

S : Satisfaisant    NS : Non satisfaisant    NA : Non applicable    U : Utilisable    NU : Non utilisable

### ELEMENTS D'ASSURAGE : Systèmes d'Assurance en Moulinette Individuels (SAMI)

Point contrôlé	S	NS	NA	Maintenance effectuée / Observations	U	NU
Etat général	X				X	
Etat des fixations	X				X	
Etat du support au niveau des fixations	X				X	
Point de passage de la corde	X				X	

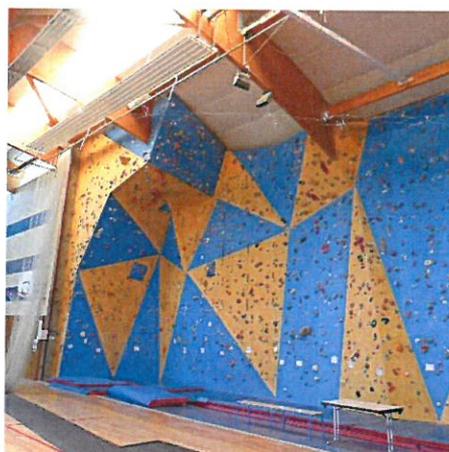
S : Satisfaisant    NS : Non satisfaisant    NA : Non applicable    U : Utilisable    NU : Non utilisable



**CARACTERISTIQUES DE LA STRUCTURE VERIFIEE :**

Nom de l'équipement	Salle Chantal Mauduit
Adresse de l'équipement	Rue Pierre de Coubertin 35170 BRUZ
Situation : (intr ou extr)	Intérieur
Nom du fabricant	Kit Grimpe
Nom de l'installateur	Kit Grimpe
Année de création	2012
Date dernière visite de contrôle principal	06/07/2017
Nom et adresse gestionnaire	Ville de Bruz
Représentant du gestionnaire	M.GUEZAY
Présentation du registre d'entretien	Non
Présentation du dossier technique (certificats de conformité) et de la notice d'entretien du fabricant	Non

Type de systèmes d'assurage	Quantité
Point d'assurage individuel	173
Système d'Assurage en Moulinette Individuel	29
Barre d'assurage	/
Relais intermédiaires	5
Point d'assurage au sol	/
Nombre de Voies	29



**REFERENTIEL NORMATIF DE L'INSTALLATION :**

Pas de référentiel normatif		NOTA : Le référentiel normatif correspond au texte de norme en vigueur à la date de l'installation de la structure d'escalade, sauf disposition normative plus récente améliorant la sécurité de manière probante.
NF P 90 300 - NF P 90 301 - 1993		
NF EN 12572 - 1999		
NF EN 12572-1 - 2007	X	Pour les équipements installés avant 1993, année de parution des premières normes NF P 90.300 et NF P 90.301, en l'absence de référentiel normatif, il convient de faire un audit qui déterminera si l'équipement doit subir des travaux de mise en conformité ou si il ne présente pas de danger pour les utilisateurs et peut être ouvert au public malgré l'absence de certificat de conformité.
NF EN 12572-2 - 2008		
NF EN 12572-3 - 2008		